

Besoin d'aide pour un commentaire - Les Institutes d'Ulpien

Par **Emma67**, le 14/11/2020 à 14:35

Bonjour à tous !

Je fais une licence de droit à distance en plus d'une autre licence de sociologie. Les professeurs de droit commencent à nous donner des dissertations et des commentaires corrigés, et ils nous ont rendu notre premier devoir hier : j'ai reçu la superbe note de 5/20... Et je pensais avoir réussi. Je me lance à nouveau dans un commentaire de texte à rendre pour la semaine prochaine et j'ai très peur de refaire les mêmes erreurs. Je voulais donc savoir si quelqu'un d'un peu plus compétent que moi (ce n'est pas difficile) avait la gentillesse de m'aider. Le texte est un extrait des Institutes d'Ulpien.

Merci d'avance !

Emma

"La volonté du prince a force de loi : car, par la loi royale qui a établi son autorité, le peuple lui a transmis la puissance souveraine.

Ainsi on doit regarder comme loi, tout ce que le prince établit par ses lettres signées de lui, ce qu'il décide en connaissance de cause, les arrêts qu'il porte en jugeant sommairement, et les édits qu'il fait publier. C'est ce qu'on appelle ordonnances du prince.

Entre ces ordonnances, il y en a de personnelles qui ne tirent point à conséquence : par exemple, si le prince accorde à quelqu'un une récompense pour ses services, si des raisons de bien public le déterminent à punir sévèrement, s'il accorde des grâces, ces exemples particuliers ne s'étendent point au-delà de la personne qui en est l'objet."

Je me doute qu'il faudrait faire une problématique en rapport avec la place accordée à la loi sous l'Empire Romain, mais je ne sais pas comment m'y prendre pour ne pas passer à côté de l'essentiel

Par **Anonymous 24**, le 16/11/2020 à 15:06

Bonjour Emma,

Je pense être dans la même formation. Si tu parles d'une dissertation de droit Constitutionnel rendu récemment ne t'en fais pas c'est le début... (la moyenne de classe est à 2,37 pour l'instant).

Ensuite, tu as 4 occasions de rendre un devoir (celui-ci représente 1 occasion sur 4). C'est plus clair dans le livret explicatif donné dans la rubrique de td histoire du droit. C'est un "devoir particulier" et non un devoir obligatoire. Tu dois rendre obligatoirement 1 des 4 devoirs particuliers dans l'année donc pas de pression ! Si tu en rends plus ta meilleure note sera prise en compte.

Pense à jeter un coup d'œil dans la bibliographie indicative sur le devoir. Les thèmes clés du commentaires me semblent être la puissance législative du prince, la loi formelle et son application (générale ou particulière).

Bon courage !

Anonymous 24

Par **Zénas Nomikos**, le 16/11/2020 à 16:32

Bonjour Emma,

je vous propose de me contacter par mon blog en signature du présent message.

À partir du moment où j'aurai votre adresse email on pourra travailler ensemble, je vous fournirai en pdf une méthode de travail de quelques pages pour le commentaire de texte.

Je vous rassure, mes services sont absolument gratuits et ma récompense c votre réussite.

Cordialement.

Par **Isidore Beautrelet**, le 16/11/2020 à 22:32

Bonsoir

@ Cujas : Et pourquoi ne pas tout simplement apporter votre aide via le forum ??

Par **Zénas Nomikos**, le 17/11/2020 à 10:48

Bonjour Isidore,

pardon de ne pas travailler sur le forum.

Avec l'expérience j'ai pris l'habitude de fonctionner par SKYPE, par email et par téléphone.

Pour moi, rien ne vaut la possibilité de dialoguer en direct avec l'étudiant et de pouvoir l'enseigner de vive voix et de le corriger de vive voix. Comme on dit, de la discussion jaillit la lumière. En plus, cela fait progresser l'étudiant au niveau de l'oral et de l'écrit.

Une fois, il m'est arrivé de travailler trois bonnes heures sur skype pour finaliser un commentaire d'arrêt avec un étudiant en L3DROIT.

Par **Isidore Beautrelet**, le 18/11/2020 à 06:12

Bonjour

Oui je comprends ! Mais l'avantage du forum c'est que vos conseils profiteront à l'ensemble de la communauté.

Par **Zénas Nomikos**, le 18/11/2020 à 11:30

Bonjour Isidore,

oui vous avez raison de penser au bien commun.

Cependant, puis-je faire une indication de lecture sans faire de la publicité? Il s'agit d'un livret coûtant 4€95 et qui traite de l'ensemble des méthodologies pour tous les exercices juridiques.

Par **Isidore Beautrelet**, le 18/11/2020 à 11:53

Du moment que vous n'avez pas des actions chez l'éditeur, ça me va ?

Plus sérieusement, bien évidemment que vous pouvez faire des suggestions d'achat.

Par **Zénas Nomikos**, le 18/11/2020 à 12:18

Bonjour et merci Isidore,

voici donc : Lextenso, Gualino, en poche 2020-2021, Christophe DOUBOVETZKY, *Méthodologie des exercices juridiques*, prix : **4€95**.

Voir ici avec possibilité de feuilleter le début du livre pour vous faire votre opinion :
<https://www.lgdj.fr/methodologie-des-exercices-juridiques-9782297092647.html>

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/11/2020 à 12:32**

Je précise que vous pouvez consulter cet ouvrage gratuitement au format numérique si votre BU est abonnée à Scholarvox.

Par **Zénas Nomikos**, le **18/11/2020 à 12:40**

Bonjour Isidore,

en effet, il est très intéressant d'échanger sur le forum et non en privé. En fait je pense qu'il y a des avantages aux deux en privé et en public, c'est juste différent.

Alors là j'en apprend une belle : Isidore, c'est super ce que vous annoncez, c'est vraiment excellent, pouvoir consulter gratuitement c'est le top.

Par contre l'avantage papier est qu'on peut se référer à l'ouvrage à son bureau chez soi en train de plancher sur ses TD.

Par **Zénas Nomikos**, le **18/11/2020 à 14:01**

Bonjour EMMA67,

je vois deux parties :

Le roi peut se prononcer en matière de droit public (I) et en matière de droit privé (II).

I - La loi royale à portée générale et impersonnelle

A - La loi royale à portée générale

B - La loi royale à portée impersonnelle

II - La loi royale à portée particulière et personnelle

A - La loi royale à portée particulière

B - La loi royale à portée personnelle

Par **Isidore Beautrelet**, le 19/11/2020 à 07:29

Bonjour

[quote]

Par contre l'avantage papier est qu'on peut se référer à l'ouvrage à son bureau chez soi en train de plancher sur ses TD.

[/quote]

Oui c'est toujours bien d'avoir le bon vieux format papier. Lui au moins ne tombe pas en panne de batterie ?

Et en plus le prix est vraiment modique.

Par **MKPB**, le 21/11/2020 à 14:14

Bonjour,

Je viens de constater que nous étions dans la même licence et moi aussi j'ai eu la même note que toi à la dissertation ?. Je cherche aussi depuis maintenant 3 jours une aide concernant notre TD.

J'espère qu'on trouvera!

Bon courage?